

EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR 2019

DE TECHNOLOGUES EN DENRÉES ALIMENTAIRES

Conformément à l'art. 28, alinéa 2, de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle

- 1. Dates d'examen**

Épreuve 1 :	Travail de diplôme
Épreuve 2 :	Théorie : 8 – 12 avril 2019

(2^e partie de l'examen, conformément au point 5.11 du règlement d'examen)

- 2. Lieu de l'examen**

Épreuve 2 :	Strickhof, Eschikon 21, 8315 Lindau
--------------------	-------------------------------------

- 3. Conditions d'admission**

Voir le règlement de l'examen professionnel supérieur du 21 avril 2009 et le guide du règlement d'examen du 21 avril 2009 (www.lebensmitteltechnologie.ch/Organisation/Dokumente)

- 4. Clôture des inscriptions**

Pour s'inscrire à l'examen professionnel supérieur de technologue en denrées alimentaires, il faut compléter le formulaire officiel d'inscription et le renvoyer le **1^{er} décembre 2018** au plus tard (le timbre de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Communauté de travail TDA
Commission d'examen
Worbstrasse 52
3074 Muri bei Bern

Le formulaire d'inscription et le formulaire des saisie des concepts bruts du travail de diplôme sont disponibles auprès de l'Organe de gestion de la CT TDA (tél. 031 / 352 11 88).

- 5. Documents à joindre à l'inscription**

Il faut joindre à l'inscription à l'examen professionnel supérieur TDA les documents énumérés au point 3.2, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été remis, et **notamment 2 concepts bruts du travail de diplôme** (1^{ère} partie de l'examen) et le **nom du coach**.

- 6. Taxes d'examen**

Épreuve 1 et 2	CHF 2'640.--
Répétition épreuve 1 ou 2	CHF 2'040.--

y compris le diplôme fédéral et l'inscription au registre fédéral (CHF 40.--). La taxe d'examen doit être payée avant le début de l'examen.

- 7. Contenu de l'examen**

Conformément au règlement de l'examen professionnel supérieur du 21.04.2009 et du Guide du règlement d'examen du 21.04.2009.

Muri bei Bern, 1^{er} novembre 2018

Communauté de travail TDA

Au nom de la Commission d'examen